

Le Woippyzien

Mensuel d'information



Dossier spécial (p. 4&5)

Ces gestes qui sauvent

Au sommaire

P2 : Vie communautaire :
Metz-Métropole : à quoi ça sert ?

P3 : Portrait de **Jacques Duval**

P6&7 : L'Agenda

P8 : État-civil / Divers



METZ MÉTROPOLE À QUOI ÇA SERT ?

La France compte 22 métropoles dont celle de Metz qui recense 44 communes et 230 000 habitants dont Woippy bien sûr. Présentation de cette grosse machine territoriale.



D'un point de vue étymologique, le mot métropole vient du grec : *meter*, mère, et de *polis*, cité. Et comme dit l'adage « ensemble on est plus fort ». L'État et les communes françaises l'ont bien compris. C'est la raison pour laquelle ont été créées les métropoles et les communautés d'agglomérations. L'objet d'une communauté d'agglomérations est de créer un espace de solidarité pour favoriser l'élaboration et la conduite de projets communs dans des domaines tels que le développement local, l'urbanisme, le logement et la politique de la ville... Mais pourquoi est-ce bénéfique pour une commune de faire partie d'une métropole ? Même si cette dernière perd bon nombre de ses compétences et de ses domaines d'intervention, l'avantage pour elle d'intégrer une Métropole est qu'elle profite d'une dynamique territoriale et d'un rayonnement qu'elle n'aurait pas pu acquérir seule. En ce qui concerne notre histoire locale, sachez qu'en 1975, le District de l'agglomération messine comptait huit communes. Le bébé a grandi pour devenir, en 2002, la CA2M (Communauté de l'Agglomération de Metz Métropole) à laquelle Woippy a adhéré. Le 1er janvier 2018, Metz Métropole obtient le statut officiel de métropole. À ce jour elle regroupe 44 communes, recense 230 000 habitants et recouvre une superficie de 306 km². Le 9 juillet dernier, ont été élus un président, 20 vice-présidents dont le maire de Woippy, 32 conseillers métropolitains membres du bureau dont une conseillère municipale de Woippy et 46 conseillers métropolitains dont trois élus woippyciens.

Des compétences multiples

Trois types de compétences sont dévolus à Metz Métropole : les compétences obligatoires, les compétences optionnelles et les compétences facultatives. Attachons nous aux compétences obligatoires. Metz Métropole intervient dans

les domaines suivants :

- **le développement et aménagement économique, social et culturel** : création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique portuaire ou aéroportuaire, Actions de développement économique, Participation au co-pilotage des pôles de compétitivité et au capital des sociétés d'accélération du transfert de technologie, Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain, promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et aux programmes de recherche.

- **l'aménagement de l'espace métropolitain** : SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et schéma de secteur, PLU (Plan local d'urbanisme) et documents d'urbanisme, définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain, actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager, constitution de réserves foncières, archéologie préventive, Instruction des autorisations liées au droit des sols, organisation de la mobilité, création, aménagement et entretien de voirie, signalisation, abris de voyageurs, parcs et aires de stationnement, création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain, et leurs ouvrages accessoires, participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares, établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communication.

- **la politique locale de l'habitat** : programme local de l'Habitat (PLH), politique du logement, aides financières et actions en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

- **la politique de la ville** : élaboration du diagnostic de territoire et définition des orientations du contrat de ville, animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

- **la gestion des services d'intérêt collectif** : assainissement et eau potable, service de secours et de lutte contre l'incendie, fourrière animale, création, gestion, extension des cimetières d'intérêt métropolitain, création, gestion et extension des crématoriums, service public de défense extérieure contre l'incendie.

- **la protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie** : collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. **À ce titre, nous vous rappelons qu'en cas de question ou de problèmes liés aux ordures ménagères vous pouvez téléphoner à Metz Métropole au 03 87 20 10 10.** Également lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, contribution à la transition énergétique, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, Élaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial, concession de la distribution publique d'électricité et de gaz, création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains, création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Le saviez-vous ?

Metz Métropole est le nom choisi par Metz Métropole pour son système de transport en commun, qui est opérationnel depuis septembre 2013. Metz Métropole peut se targuer d'avoir mis en place un système de transport à haut niveau de service, qui a pour but de modifier le comportement de circulation en rendant les transports en commun plus attractifs et plus rapides que la voiture. Ces dernières sont le plus possible repoussées en périphérie, alors que des voies réservées aux bus sont aménagées pour leur permettre de gagner du temps sur leurs trajets.

JACQUES DUVAL :

« DEPUIS 1950, J'AI VU LA TRANSFORMATION PROGRESSIVE DE WOIPPY »

Âgé de 70 ans, Jacques Duval a grandi à Woippy et a effectué une bonne partie de sa carrière d'instituteur dans notre commune.

Portrait d'un homme qui a laissé une empreinte indélébile auprès de ses anciens élèves.

Lors du confinement, la ville de Woippy a fait paraître sur sa page Facebook des photos de classes des écoles de la commune. Nombreuses étaient celles où il y avait une figure de l'enseignement local : Jacques Duval. Les commentaires élogieux émanant d'anciens élèves et même de parents n'ont cessé d'affluer. Il était donc légitime de dresser le portrait de celui qui a marqué positivement de nombreux enfants. Jacques Duval est né en 1950 à Metz au sein d'un foyer uni. La famille Duval habite Woippy. Jacques est le deuxième d'une fratrie de trois garçons. Le petit garçon fréquente l'école Saint-Exupéry. Il a une enfance douce et sans embûche. Puis direction le lycée Fabert à Metz pour un cursus complet : « **À l'époque Fabert accueillait aussi des collégiens** », se souvient Jacques. À la fin de la 3^{ème}, il passe et réussit le concours de l'école normale de garçons pour devenir instituteur. Le jeune homme continue son petit bonhomme de chemin et décroche son bac en 1968, année des soulèvements que l'on connaît, puis commence à faire des remplacements : « **Nous faisons plus de pratique que de théorie** ». Jacques Duval se souvient presque avec nostalgie de sa période active : « **En 68, j'assure un remplacement à l'école Maison neuve puis l'année suivante au Quartier du Roi** ». Il se remémore non sans émotion avoir eu en classe son petit frère, Pierre, aujourd'hui décédé : « **J'avais 19 ans, lui 13** ». Nous sommes en 1970 : Jacques est titulaire dans une école à Marange-Silvange durant un an puis à l'école du Parc à Amnéville, un an également ; ensuite il restera quatre ans à l'école de la Ville basse à Rombas. « **Victime d'une fermeture de classe, j'ai postulé à Woippy, d'abord à l'école Paul-Verlaine puis à Jacques-Prévert** ». Jacques Duval restera pas moins de 26 ans à l'école Prévert, de 1982 à 2008, année de sa retraite. Entre temps, il épouse Christiane en 1974, elle aussi enseignante, qui lui donnera cinq enfants : Maxime, Julien, Marie, Claire puis Etienne. Ses souvenirs d'enseignant remontent à la surface. « **À l'école Jacques-Prévert j'ai enseigné aux enfants de copains. Durant ma vie active, entre 1968 et 2008, avec une moyenne de 25 élèves par an, j'en ai eu 1 000 au total. Cela veut dire mille caractères, mille destins différents** ». Bref mille visages inoubliables. Pendant toute sa carrière, Jacques a beaucoup œuvré pour le sport à l'école en athlétisme, kayak et handball. D'une manière générale, il s'est investi sans compter dans le milieu associatif comme par exemple au CMSEA (Comité Mosellan de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes) qu'il a représenté au foyer Saint-Eloy de 1977 à 2016. Il aime recroiser d'anciens élèves et se délecte de savoir ce qu'ils sont devenus :



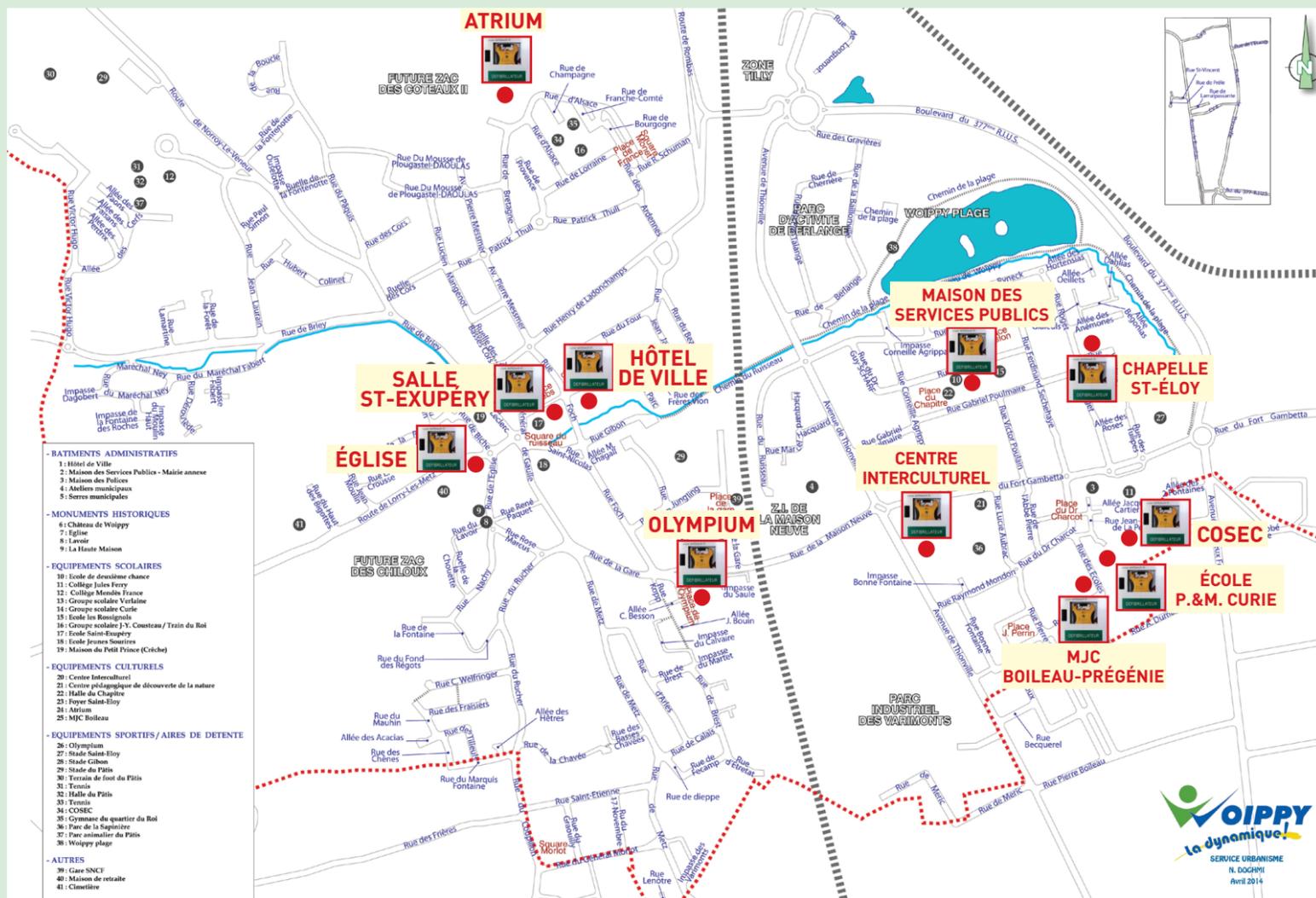
« **Quand je leur demande s'ils vont bien et qu'ils me répondent oui je travaille, alors je suis heureux** ». Il se souvient de cette époque où les enfants partaient en vacances et lui écrivaient. « **Maintenant les tablettes et les téléphones portables ont pris le relais** ». Autre temps, autres mœurs. Lors de ses dernières années d'exercice, Jacques a déploré le nombre croissant de familles monoparentales et recomposées : « **Les enfants se sentent trahis par leurs parents et le font payer au maître** ». Et quand on lui demande ce qui a, selon lui, changé, en 40 ans d'exercice, il répond tout naturellement : « **La confiance et la correspondance avec le maître. L'enfant a, lui aussi, beaucoup changé car l'explosion des réseaux sociaux a fait beaucoup de mal et il faudrait que les parents dosent le temps que leurs enfants passent derrière un écran** ». L'instituteur retraité avoue sa satisfaction : « **Quand je vois que d'anciens élèves décrochent une mention au bac, je suis vraiment content** ». Jacques Duval est un retraité heureux et serein : ses enfants et ses douze petits-enfants

le comblent. À la maison il n'a ni écran ni téléviseur. L'ambiance y est tranquille. Entre sa famille, la lecture et le jardin situé sur les hauteurs de Woippy qu'il cultive méticuleusement, il a des journées bien remplies. « **Il y a culture et culture. Après mon père, j'ai cultivé la fraise. Mon record a culminé à une récolte annuelle de 700 kg. Maintenant je récolte 40 kg. Je fais beaucoup de polyculture** ». Il en est même passionné. Et quand il n'est pas paisiblement dans son jardin, Jacques file en forêt. À ce titre il a été durant 14 ans président du Comité de Moselle de course d'orientation qu'il pratique assidument : « **C'est un réel plaisir de courir avec une boussole et une carte. Encore aujourd'hui, chaque dimanche, j'évolue dans des forêts lorraines, françaises et étrangères** ». Incontestablement Jacques est un homme nature et naturel dont l'existence est tout simplement heureuse.

Portrait

APPRENONS ENSEMBLE LES GESTES QUI SAUVENT

Accident vasculaire cérébral, crise cardiaque, malaise vagal... sont autant de tristes situations auxquelles nous pouvons être confrontés. **Le Woippycien va tenter de vous expliquer les gestes qu'il faut faire si vous êtes témoin de ce genre de fait.**



Savez-vous qu'en France, chaque année, 40 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque ? Les hommes sont plus touchés que les femmes et constituent 63 % des victimes d'arrêt cardiaque. Se former aux gestes qui sauvent est donc un acte citoyen presque incontournable car chacun d'entre-nous peut être malheureusement confronté, à n'importe quel moment de son existence, à un arrêt cardiaque. Sans prise en charge immédiate, plus de 92 % de ces arrêts cardiaques sont fatals. Dans 70 % ces arrêts surviennent devant témoins, mais seulement 40 % de ceux-ci font les gestes de premier secours. Le taux de survie à un arrêt cardiaque en France est au maximum de 8 %. Il est 4 à 5 fois plus élevé dans les pays où les lieux publics sont équipés en défibrillateurs automatisés externes et où la population est formée aux gestes qui sauvent. Depuis 2007, un décret autorise enfin tout citoyen à utiliser un défibrillateur automatique externe. Pour votre information sachez que la ville de Woippy est dotée de onze défibrillateurs dans tous les quartiers : au Coséc à Boileau Prégénie, à l'Olympium, au Centre interculturel, à la salle Saint-Exupéry, à

l'Atrium, à la MJC Boileau Prégénie, à l'église Saint-Etienne, à l'école Pierre-et-Marie-Curie, à la chapelle Saint-Eloy, à la mairie principale, à la Maison des services publics. La Maison des polices recense un défibrillateur mobile. La municipalité a souhaité dès maintenant devancer la réglementation imposant la présence de défibrillateurs dans les hôtels de ville et dont l'entrée en vigueur s'étalera jusqu'à la fin de 2022.

Un défibrillateur comment ça marche ?

Avant toute chose, il est important de savoir qu'il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'un brevet de secourisme pour s'en servir. Lorsque le cœur est en fibrillation (contraction anarchique des oreillettes et des ventricules) le sang circule mal, voire s'arrête complètement. C'est à ce moment qu'un choc électrique rapide grâce au défibrillateur peut lui permettre de redémarrer avec des contractions harmonieuses et non plus anarchiques. Un défibrillateur est un appareil qui permet de donner une

fibrillation appelée aussi choc électrique externe ou cardioversion. Plus clairement c'est le geste qui consiste à

délivrer volontairement et de manière brève un courant électrique dans le cœur lorsque celui-ci présente certains troubles de son rythme. Il est destiné à rétablir un rythme cardiaque normal sans effectuer un massage cardiaque sur la victime. Le défibrillateur est un boîtier longtemps réservé aux urgentistes qui comporte une source d'électricité interne qu'il peut transmettre au torse humain par l'intermédiaire de deux électrodes conductrices. L'électricité transmise va arriver au cœur, ce qui va en quelque sorte le réinitialiser sur le plan électrique. Lorsque les électrodes sont posées sur la poitrine de la personne, l'appareil établit tout d'abord un diagnostic, puis il calcule et détermine les paramètres du choc à délivrer en fonction de la taille du thorax et de la phase respiratoire : un choc trop faible ne suffirait pas à défibriller correctement mais à l'inverse un choc trop important risquerait d'endommager le cœur. Enfin, le boîtier envoie le courant afin de relancer la contraction électrique harmonieuse du cœur. La procédure est simple : toutes ces étapes sont automatisées depuis 1994 : il vous suffit de suivre le guidage par un écran et une voix de synthèse, ce qui permet une utilisation par le grand public. Enfin sachez que ces défibrillateurs représentent un coût d'achat et d'entretien pour la commune et que ce n'est pas un jouet. Nous faisons confiance au civisme des Woippyciens pour ne pas dégrader ces appareils pouvant sauver des vies.

DOSSIER

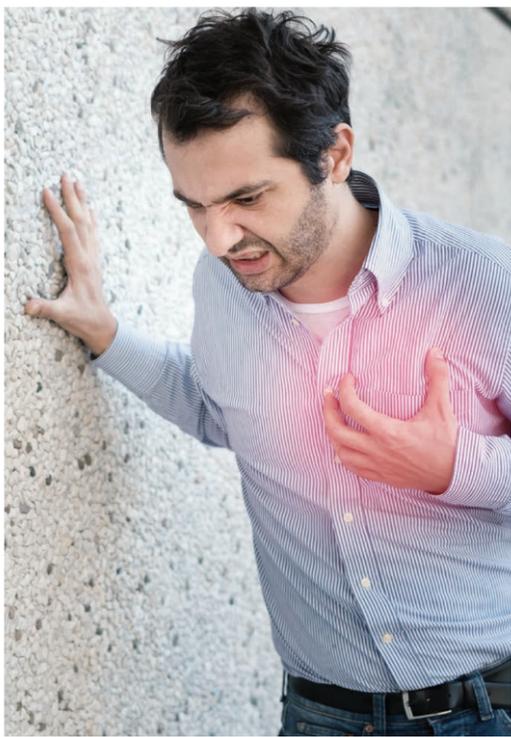
Le malaise vagal Impressionnant mais sans gravité !

Le malaise vagal correspond à une perte de connaissance de quelques secondes après une baisse soudaine de la tension artérielle. Ce type de malaise, sans gravité, est plus fréquent chez les sujets jeunes. Différentes situations peuvent entraîner un malaise vagal : une station debout prolongée qui diminue le retour veineux ; un effort physique ; un gros repas. Enfin chez certaines personnes plus réactives que d'autres, une émotion vive, une douleur, la fatigue, le confinement ou la chaleur peuvent aussi être suivis de ce genre de malaise. En cas de malaise vagal, la personne va dans un premier temps voir son rythme respiratoire accéléré. Viennent ensuite les bouffées de chaleur et une sensation d'absence. Les symptômes varient ensuite : il peut y avoir des nausées, des vertiges, une pâleur du visage, une vision trouble, des sueurs, la bouche sèche, un bourdonnement dans les oreilles ou encore un affaiblissement général. Si vous assistez à un tel type de malaise, par exemple lors d'un spectacle où les personnes restent debout longtemps et parfois au chaud, il faut allonger le patient et surélever ses jambes, afin de permettre au sang qu'elles contiennent de rejoindre plus facilement le cœur et le cerveau. Si la personne ne reprend pas rapidement connaissance, il faut la placer en position latérale de sécurité (PLS) afin de libérer les voies aériennes. Appelez ensuite les secours ou rendez-vous aux urgences si elles sont proches. Si vous êtes victime du malaise, il faudra ensuite voir un professionnel de santé pour confirmer l'origine vagale du malaise, ce qui ne nécessite en général pas de traitement en dehors du repos et de l'évitement des facteurs déclenchants précités. Les professionnels de santé pourront alors, une fois l'état stabilisé médicalement si besoin, chercher la cause de cet épisode brutal et temporaire.

DOSSIER



Agir vite en cas d'accident vasculaire cérébral (AVC)



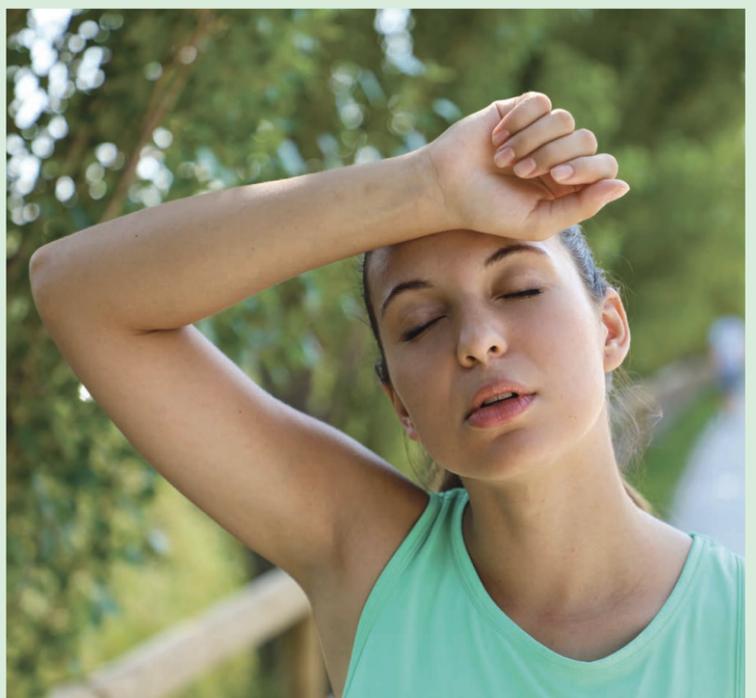
Comme sa dénomination le précise, l'AVC est un accident pouvant survenir chez n'importe qui et à n'importe quel moment. On estime à environ 140 000 le nombre de nouveaux cas d'AVC par an, soit un AVC toutes les quatre minutes. Une personne sur six aura un AVC dans sa vie. L'AVC est aussi fréquent que l'infarctus du myocarde. Le quart des AVC concerne des personnes de moins de 65 ans, la moitié des personnes de 65 à 84 ans et un autre quart, des personnes d'au moins 85 ans. Environ 20 % des personnes décèdent dans l'année de leur AVC. L'AVC est la 1ère cause de décès chez la femme et la 3ème cause chez l'homme. Quels sont les premiers symptômes d'un AVC ? Ils sont au nombre de quatre et cumulatifs bien évidemment :

1. une déformation de la bouche.
2. une faiblesse ou un engourdissement soudain d'un seul côté du visage avec l'impossibilité de sourire, la lèvre est tombante d'un côté.
3. une perte de force ou un engourdissement du bras ou d'une jambe.
4. une difficulté d'élocution ou de compréhension.

En cas de signes d'AVC, même si vous n'êtes pas sûr du «diagnostic», il faut prévenir les secours au plus vite. Chaque minute écoulée entre le premier symptôme de l'AVC et sa prise en charge peut entraîner des séquelles irréversibles. Une fois l'AVC déclaré, vous avez environ 4 h 30 pour agir avant que celui-ci ne soit fatal. **Pour assurer une prise en charge rapide, appelez le 15 immédiatement ou le 112** si vous êtes dans un pays de l'Union européenne. Il ne faut pas appeler les pompiers (18), ce que les gens ont souvent tendance à faire. Quel sont les gestes à effectuer lorsqu'on suspecte un accident vasculaire cérébral ? Il faut tout d'abord allonger la victime dans une position confortable ou en position latérale de sécurité (le côté paralysé vers le haut). Assurez-vous que les voies respiratoires de la victime demeurent ouvertes si la personne est inconsciente. Il est nécessaire de noter l'heure et de la communiquer aux médecins : cette précision est importante pour la prise en charge de savoir quand les premiers signes sont apparus. Il ne faut pas faire boire ni faire manger la personne.

En été prenez garde aux insulations !

C'est incontestablement l'un des plus grands pièges de l'été. On a beau le savoir, rien n'y fait, on enregistre chaque année toujours autant d'insulations. Attraper une insolation s'explique par le fait que vous avez eu la tête au soleil pendant une durée trop longue et que votre cerveau est atteint, ce qui peut être dangereux. On a tendance à l'oublier mais l'insolation est un trouble neurologique qui survient parce que les infrarouges du soleil ont réchauffé une partie de votre cerveau, lequel n'est pas parvenu à redistribuer correctement la chaleur dans l'ensemble de l'organisme. Cela peut générer des nausées, des vomissements, de la fatigue et peut même aller jusqu'à une perte de connaissance. Avec l'arrivée des fortes chaleurs, il faut savoir se montrer préventif et si l'un de vos proches est rouge, qu'il vous semble déshydraté ou qu'il se plaint d'avoir mal à la tête, mettez-le tout de suite à l'abri parce qu'il peut justement souffrir d'un début d'insolation. La première chose à faire est de trouver un endroit frais avant d'hydrater le visage, avec un brumisateur par exemple. Certains comportements sont à éviter en cas d'insolation comme le fait de plonger dans la piscine parce que votre organisme pourrait ne pas apprécier un brusque changement de température, ce qui vous mènerait droit au malaise et, dans le cas où vous êtes seul, pourrait vous mettre gravement en danger. Inutile de rappeler que le meilleur moyen pour ne pas souffrir d'une insolation, c'est d'éviter de l'attraper et voici la marche qu'il faut suivre. Premièrement, il ne faut s'exposer au soleil qu'à très petite dose et s'habiller avec des vêtements amples en évitant ceux de couleur noire, qui absorbent la chaleur. Ensuite, munissez-vous d'une casquette, d'un foulard, d'un chapeau de paille ou même d'un sombrero, pour ne pas rester le crâne exposé au rayonnement du soleil. Bien évidemment il ne faut pas hésiter à boire de l'eau, pas trop froide. Il faut également savoir que certains médicaments, comme les diurétiques, souvent prescrits en cas d'hypertension ou d'insuffisance cardiaque, aggravent la déshydratation.



SPORT

Gym douce

Reprise en octobre à partir du 1^{er} jeudi du mois

Les jeudis de 9h à 10h

Club des anciens des 4 Bornes

Renseignements auprès de Françoise Gouy
au 06 16 35 52 02

Gym douce

Reprise en septembre

Les mardis de 14h à 15h, halle du Chapitre

Association Lien El Amel

Tél : 06 72 40 44 98

Cours de danse country

Reprise en septembre

Les lundis et mercredis de 20h à 22h

(uniquement le lundi pendant

les vacances scolaires)

Salle Michel Bonnet

Initiation à la danse country, cours animés
par Laetitia et Loutte Bouvier.

Tarif : 50€ l'année puis 25€ pour la 2^{ème} personne
de la même famille et gratuit pour les moins
de 16 ans accompagnés d'une personne
majeure et responsable

Inscriptions et renseignements tout au long
de l'année au 06 89 25 32 93

Boule de Woippy

Réouverture du club depuis le 1^{er} juillet

Du lundi au vendredi uniquement de 14h à 18h

Uniquement en extérieur, boulodrome,
25 rue Roget

Association la Boule de Woippy

Inscriptions du lundi au vendredi de 16h à 18h

Tarif : licence adulte : 25 €,

enfants de - de 15 ans : 18 €, carte membre

adulte : 15 €, enfants de - de 15 ans : 5 €

Renseignements :

bouledewoippy57@gmail.com

ou par téléphone au 06 66 44 26 19

Association Sportive de Tennis de Woippy

Tennis Club de Woippy situé au Pâtis

Réouverture dans les conditions sanitaires

imposées par le gouvernement

et la Fédération de Tennis

Reprise des cours en extérieur et en intérieur

en simple et en double

Offre découverte : 40 € pour 3 mois

Renseignements au 06 84 10 32 12

ou au 06 30 30 97 55

RENCONTRE/SOIRÉE CONFÉRENCE/SALON

Fête du Lavoir

Pour information, la fête du Lavoir
n'aura pas lieu cette année.

Café rencontre

Reprise en septembre

Les dimanches à 14h, Halle du Chapitre

Association Lien El Amel

Tél : 06 72 40 44 98

Rendez-vous des séniors

Reprise le 1^{er} mardi de septembre

(sauf contre-indications)

Les mardis de 14h à 18h

Foyer des 4 Bornes, rue des Bournon

Club des anciens des 4 Bornes

Moment convivial autour de jeux et goûter offert.

Tarif : 20 € par an

Renseignements auprès de Françoise Gouy

au 06 16 35 52 02

Accueil des séniors

Reprise depuis le mercredi 27 mai

Les mercredis de 13h30 à 17h jusqu'au 26 août

Foyer Saint-Eloy

Association Des Jeunes De plus de 60 ans

(ADJP60)

Propose des activités de loisirs mais peut aussi
devenir un relais ponctuel dans la vie des séniors
en difficulté.

L'ADJP60 contactera les habitués pour donner
rendez-vous en petit groupe selon les
activités pratiquées (3 groupes de 10 séniors),
tout en respectant les gestes barrières (porte
du masque, gel, distanciation...). À savoir que
les tables, chaises et jeux seront préalablement
désinfectés par nos soins.

Renseignements au 06 71 38 05 03

Tricot urbain

Reprise fin mai de 14h30 à 17h30

Foyer Saint Eloy

CCAS de Woippy et l'ADJP60 financé par le

Conseil départemental

Reprise par petit groupe, les habitués

seront contactés par l'ADJP60.

Les villages loisirs pour tous

Jusqu'au 21 août

CS MJC Boileau Pré Génie Foyer Saint Eloy

Tous les après-midis des activités variées pour
tous les âges : activités manuelles, scientifiques,
jeux sportifs, yoga, coin détente, buvette...

Tous les vendredis, nous achèverons la semaine

par un évènement festif et familial.

Où nous trouver ?

Du 3 au 7 août : stade du Foyer Saint-Eloy

Du 10 au 14 août : place Jean Perrin

Du 17 au 21 août : devant la MJC

(9 rue des écoles)

Horaires : lundi au vendredi de 15h à 19h,

accueil à 14h30

Tarif : gratuit, sauf buvette.

Inscriptions au stand d'accueil tous les jours de

14h30 à 15h00, avant démarrage des activités.

Renseignements au 03 87 32 73 43 ou

sur le site facebook : Csmjc B-Prégénie St Eloy

ÉDUCATION / PARENTS ENFANTS

Programme été CMSEA/EPS Woippy

Actions éducatives auprès des 10-21 ans et de
leurs familles (entretien, suivi, accompagnement...).
Action pour les 10-16 ans (atelier éduca-
tif, mini séjour dans les Vosges, atelier de
fabrication...). Actions à destination des
adolescents et jeunes adultes 16-21 ans
(ateliers jardinage, chantiers participatif, atelier

BD, ateliers éducatives sportives et culturelles...).

Actions à destination des familles (animations
jardinages, atelier fabrication pack écologique)

Pour plus de renseignements prendre contact
auprès du CMSEA au 03 87 60 84 78

Fête foraine

Du mercredi 19 au dimanche 30 août

Place Debs à Woippy

Mairie de Woippy

Ouverture des inscriptions cantines scolaires et périscolaire 2020/2021

Le formulaire d'inscription cantine scolaire
et périscolaire (matin et soir) 2020/2021 est dis-
ponible en mairie ou à télécharger sur le portail
famille <https://portail-woippy.ciril.net>

Rentrée scolaire

Mardi 1^{er} septembre 2020

Parent'aise

Lieu d'Accueil Enfants Parents

8 rue de Biche à Woippy

Réouverture depuis le lundi 15 juin

Le lundi de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h

et de 14h à 17h

Pour les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés
d'un parent ou d'un proche. Se rencontrer,
échanger, partager des moments de jeux
entre parents et enfants...

Port du masque obligatoire pour les adultes

EMPLOIS

Recherche assistant(e)maternel(le)

Dans le cadre de sa politique petite enfance,
la commune de Woippy a souhaité, en dehors
de la garde en collectivité au sein du multi-accueil,
offrir une alternative de garde aux parents.

Depuis quelques années, deux Maisons
d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM) sont ouvertes
sur la commune pour proposer un mode de garde
semi-collectif pour les enfants de 0 à 3 ans.

Ce regroupement d'assistant(e)s maternel(le)s
consiste à réunir dans un même lieu plusieurs
professionnel(le)s, accueillant chacun(e) 4 enfants
et partageant des locaux communaux commun.

Les parents des enfants restent les employeurs
des assistant(e)s maternel(le)s. Le CCAS est
à la recherche d'assistant(e)s maternel(le)s,
à partir du 24 août 2020, pour travailler au sein
d'une de ces structures. Si vous êtes assistant(e)
maternel(le) agréé(e), que vous souhaitez exercer
votre métier en équipe, vous pouvez adresser
votre candidature au Président du CCAS de Woippy -
3 rue du chapitre 57140 Woippy - accompagnée
d'un CV et d'une copie de votre agrément.

Ikea recrute

Vendeur (CDI 35h), employé relations clients (CDD
¾ jours par semaine et CDD 35h), employé
restauration (CDI 35h), employé flux physique,
pour candidater : <https://bit.ly/20cbP5e>

Keolis forme

50 conducteurs de bus en CDI sur le Sillon Mosellan
(secteurs Metz, Maizières-lès-Metz, Talange,
Mondelange, Rombas, Amnéville,
Moyeuvre-Grande, Thionville, Florange, Hayange,
Audun-le-Tiche)

Contact : Maison de l'Emploi

et de la Formation (MEF) Tél : 03.87.31.95.87

Manpower recherche

des personnes pour travailler dans le BTP :
personnes qualifiées et des débutants avec
si possible un moyen de locomotion (voiture ou
scooter) pour pouvoir se rendre sur les chantiers.

Contact : Maison de l'Emploi

et de la Formation (MEF) Tél : 03.87.31.95.87

La DIRRECTE

(Direction régionale des entreprises, de la concur-
rence, de la consommation, du travail et de l'emploi.
Unité départementale de la Moselle) :

L'AGENDA

Promotion de leur offre de mini-stage découverte à destination des étudiants, lycéens et 3^{ème} / 4^{ème}.
Renseignements au 03 87 56 54 00.

Alliance Intérim recrute :

Des plaquistes, menuisiers, peintres, électriciens, aides

Pour information les permanences de recrutement pour AIDE INTERIM et ALLOCLEAN ont repris à la MEF depuis le 16/07/20, contacter la MEF pour connaître les dates de recrutement.

**Se rapprocher de la Maison de l'Emploi et de la Formation
3 rue du Chapitre à Woippy. Tél : 03 87 31 95 87**

Formation

École de la 2^{ème} Chance de Woippy

Information collective tous les jeudis matin à partir de 9h30. École de la 2^{ème} Chance
1 rue du Chapitre.
Tél. : 03 87 34 05 04

Permanences de la Mission Locale du Pays Messin

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous recherchez un emploi, une formation ou vous souhaitez valider un projet professionnel ? La Mission locale vous accompagne dans vos démarches.
Contactez-nous au 03 87 31 95 87 ou sur www.mlpm.fr

DIVERS

Visite du Centre Pédagogique de Découverte de la nature

Les mercredis matin de 9h à 10h et de 10h à 11h (juillet à août) - rue du Fort Gambetta
Mairie de Woippy
Visite réalisée par un employé du service des espaces verts
Renseignements et réservation auprès du service des Espaces verts au 03 87 30 70 25

Patinoire synthétique à Woippy

Du lundi au dimanche, jusqu'au 21 août De 17h30 à 20h
Cour de l'Ecole Jacques Yves Cousteau - gratuit
Mairie de Woippy
Deux personnes seront sur le site : l'une surveillant la bonne utilisation de la patinoire, l'autre étant chargée de prêter le matériel contre la remise d'une pièce d'identité. Les usagers sont tenus de respecter scrupuleusement le règlement affiché à l'entrée de la patinoire. Il est interdit de patiner avec patins autres que ceux fournis par la ville de Woippy. Pour votre sécurité, le port des gants est fortement conseillé et obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans non accompagnés d'un adulte.

Fermetures déchèterie

Les huit déchèteries de Metz Métropole (Marly, Ars-Sur-Moselle, Metz Borny, Metz-Magny, Metz-Nord, Montigny-Lès-Metz, Peltre et Verneville) seront **fermées le samedi 15 août**.
Plus de renseignements : www.haganis.fr

Ateliers informatiques pour les seniors Mairie de Woippy

Vous souhaitez participer aux ateliers informatiques, merci de vous inscrire **auprès du CCAS au 03 87 31 31 33**

L'AGENDA

Atelier cuisine

Reprise en septembre tous les mercredis à partir de 14h
Lien El Amel
Tél : 06 72 40 44 98

Carte de pêche

Pour information, les cartes de pêches pour l'année 2020 sont disponibles à l'accueil de la Mairie. Tarif : gratuit, réservé uniquement aux Woippyciens sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte nationale d'identité. Fournir également une photo d'identité pour la carte.

Bibliothèque Pour Tous

Ouverte aux heures habituelles les mardis et vendredis De 16h à 18h30
Sans prise de rendez-vous, réouverture à compter du 1^{er} septembre
L'entrée sera refusée à tout lecteur ne portant pas de masque. Le lecteur déposera ses livres en retour dans le bac prévu à cet effet

Union de Woippy

L'Union de Woippy a prévu une reprise de ses activités à partir de septembre, à noter que les inscriptions se dérouleront déjà à partir de la dernière semaine d'août. N'hésitez pas à vous rendre sur la page Facebook de l'Union : Union de Woippy
Inscriptions :
Mercredi 2 septembre de 14h à 17h,
Jeudi 3 septembre de 17h à 19h,
Vendredi 4 septembre de 17h à 19h
et Samedi 5 septembre de 14h à 16h.

Écrivain public

Pour vous aider gratuitement à rédiger une lettre, remplir un dossier, répondre à un courrier, comprendre un document.
Merci de contacter le CCAS, Maison des Services publics, 3 rue du Chapitre à Woippy au 03 87 31 31 33 sur rendez-vous.

Maison de Justice et du Droit de Woippy

Site Web : <http://www.justice.gouv.fr/>
Adresse : 17 place Jean Perrin à Woippy
Téléphone : 03 87 18 50 67
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h uniquement sur rendez-vous

La Maison de Justice et du Droit (MJD) assure une présence judiciaire de proximité et participe à la prévention de la délinquance, à l'aide aux victimes et à l'accès aux droits.

Accueil Écoute et Soins (AES)

9 place Jean Perrin
Tel : 03 87 30 60 78
Uniquement sur rendez-vous, avec le port du masque obligatoire
Cette structure permet aux familles, à leurs enfants, aux adolescents et aux personnes seules de bénéficier d'un lieu d'accueil et d'écoute, de prise en charge thérapeutique. Thérapie familiale et de couple mais également point accueil écoute jeunes (jusqu'à 25 ans) et parents.
Consultations et suivis gratuits et anonymes

Balades en calèches



Les week-ends et jours fériés Bois Saint Vincent ou cascade Dagobert
Association Cheval Bonheur
Réservation obligatoire par téléphone au 07 86 50 94 88

ou par mail à chevalbonheur@orange.fr
Tarif : 10€ pour les adultes, 7€ les enfants de 4 à 11 ans et gratuit pour les moins de 4 ans
Adapté aux fauteuils roulants

Marché hebdomadaire

Les vendredis matin de 8h30 à 12h
Place du Chapitre, Quartier Saint-Eloy
Plus de 100 exposants
Des mesures d'hygiène et de sécurité sont prises, les exposants respectent les gestes barrières (port du masque obligatoire, le libre-service est interdit, seuls les commerçants sont autorisés à toucher les produits alimentaires), le port du masque est très fortement recommandé pour les clients.

La pause-café organisée par la Pension de Famille Fondation Abbé Pierre de Woippy n'aura pas lieu jusqu'à nouvel ordre.



Metz, le 2 juillet 2020

Info Travaux : Woippy Rue de Maison Neuve et avenue de Thionville

À partir du **lundi 6 juillet** et pour une durée de **2 mois** (hors a léas), HAGANIS, régie de Metz Métropole, réalise des travaux d'assainissement rue de Maison Neuve et avenue de Thionville. L'entreprise Jean Lefebvre Lorraine, en charge des travaux, réalisera la création d'un réseau d'eaux usées sur une distance de 128 mètres.

Pendant la durée des travaux, la circulation sera perturbée. La rue de Maison Neuve et l'avenue de Thionville seront barrées à la circulation. Des déviations seront mises en place selon l'avancement des travaux qui se dérouleront en trois phases. Les accès aux commerces seront maintenus.

Phase 1 : du 06/07/2020 au 17/07/2020

- **Déviations Ouest** : par la D652, puis les rues Henry de Ladonchamps, Maréchal Leclerc, Général de Gaulle, de la Gare pour rejoindre la rue de Maison Neuve.
- **Déviations Est** : par le boulevard du 377^e R.I.U.S., l'avenue des Deux Fontaines et la rue Pierre Boileau pour rejoindre l'avenue de Thionville.

Phase 2 : du 20/07/2020 au 07/08/2020

Rétablissement de la circulation avenue de Thionville dans le sens Metz vers Woippy Berlange. Les déviations seront identiques à la phase 1 pour le sens Woippy Berlange vers Metz.

Phase 3 : du 10/08/20 à la fin des travaux

Rétablissement de la circulation avenue de Thionville dans les deux sens et fermeture de la rue de Maison Neuve. Mise en place d'une déviation par les rues de la Gare, Général de Gaulle, Maréchal Leclerc et Henry de Ladonchamps et la D652 pour rejoindre l'avenue de Thionville.

Le stationnement sera interdit au droit du chantier. L'accès aux garages et le stationnement pour les riverains de la rue Maison Neuve sera possible suivant l'avancement des travaux (à l'exception de l'emprise du chantier).

Contact : HAGANIS, Service Clients : 03 87 34 64 60 - service-clients@haganis.fr
HAGANIS remercie les riverains de leur compréhension.

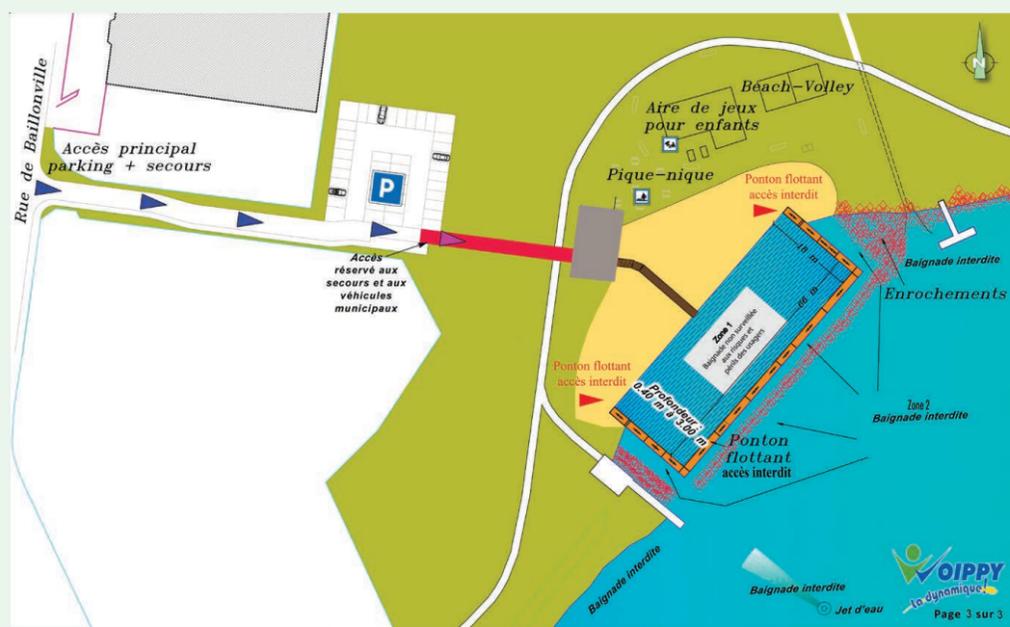
DIVERS

Avis à toutes les associations de Woippy

Nous invitons toutes les associations woippyciennes à nous communiquer les événements et autres manifestations qu'elles organisent de manière à ce que nous les annonçons dans **la rubrique Agenda** du mensuel de la municipalité Le Woippycien. Étant précisé que ces informations doivent nous parvenir au plus tard **le 13 de chaque mois** pour des événements qui se déroulent le mois suivant et la 1^{ère} semaine du mois suivant (ex : septembre + 1^{ère} semaine d'octobre), par e-mail : journal@mairie-woippy.fr
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : **Vanessa Madelin** au Service communication de la mairie. Par téléphone au **03 87 34 63 41**

Arrêté provisoire réglementant la zone de baignade non surveillée de la Ville de Woippy déclarée aux risques et périls des usagers

En raison du contexte actuel (COVID-19), il est arrêté que la zone de baignade est « **NON SURVEILLÉE, AUX RISQUES ET PÉRILS DES USAGERS** », conformément au plan indiqué ci-joint. Cette zone se situe dans le périmètre délimité par le ponton flottant durant toute la période estivale jusqu'au 31 août inclus. L'accès au-dessus, en-dessous et au-delà du ponton flottant est strictement interdit.



Aux beaux jours, attention aux nuisances sonores des outils de jardin...

En application d'un arrêté municipal du 23 juillet 1997, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que des tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Par ailleurs, toute personne désireuse de se débarrasser de déchets verts peut se rendre dans n'importe quelle déchetterie de Metz Métropole (dont l'accès est gratuit) et notamment celle située au bout de l'avenue des Deux-Fontaines côté Metz.



Des permanences pour être le relais entre la police et la population

William Thouvenin, retraité et réserviste de la Police nationale, actuellement délégué à la cohésion police-population, va assurer une permanence **mardi 18 août de 10h à 11h45** à la mairie de Woippy. Si vous souhaitez rencontrer William Thouvenin, vous pouvez prendre rendez-vous avec lui en lui envoyant un email à :

ddsp57-dcpp-metz@interieur.gouv.fr

Pour ceux qui ne possèdent pas internet, vous pouvez également vous présenter spontanément.



Réfection du Pont situé rue du Général de Gaulle

Depuis le 6 juillet, et pour une durée de 8 semaines les entreprises Jean Lefebvre et Est Ouvrages vont procéder pour le compte de Metz Métropole à des travaux de réfection du pont situé dans la rue du Général de Gaulle.

Ces travaux vont entraîner des perturbations dans les conditions habituelles de circulation et de stationnement. En effet, la rue sera interdite à la circulation à partir du croisement avec la place André Debs, avec une mise en place d'une déviation.

ÉTAT-CIVIL

Ils sont venus au monde...

Abir REGUIEG, le 24 février 2020
Riyad CHAOUCH, le 25 mai 2020
Ilyan-Mouloud DJELIL, le 4 juin 2020
Hanae EL KEJARI, le 8 juin 2020
Wahil Zenagui-Glaili, le 12 juin 2020

Ils se sont unis...

Julie GROSCLAUDE et Mathieu GUIRAL,
le 20 juin 2020
Esther LIST et Nicolas DESCOUPS, le 4 juillet 2020

Ils nous ont quittés...

Catherine LANOTTE épouse ATTIVISSIMO, le 7 juin 2020
Michot FONTAINE, le 14 juin 2020
Marie-Pascale THILL épouse WINGTAN, le 18 juin 2020
Alain KOCHER, le 20 juin 2020
Jacqueline PIZANO veuve MANZ, le 22 juin 2020
Paul HACQUARD, le 27 juin 2020



Le Woippycien / n°29

Dépôt légal : **AOÛT 2020** / Édité par Ville de Woippy

Siège : 1 place de l'Hotel de Ville - 57140 WOIPPY

Mail : courrier@mairie-woippy.fr

Directeur de la publication et de la rédaction : Bertrand Patrzek

Rédaction : Véronique Schmidt / Vanessa Madelin

Conception - Mise en page - Impression : Indola Presse

Tirage : 7000 exemplaires